



La lettre des Enseignants d'EPS d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !

N° 10

11 septembre 2014



Sommaire

- [Mot de rentrée](#)
- [Inscription aux concours internes](#)
- [Elections au Conseil d'Administration](#)
- [Septembre, le bon moment pour adhérer](#)

Mot de rentrée

C'est la dernière, ils nous l'ont dit et répété.. Le nombre de stagiaires diminuera l'année prochaine. L'occasion sans doute de :

- Regretter de voir la courbe du recrutement fléchir... et de voir moins de nouveaux collègues accéder aux responsabilités de notre métier.
- Espérer un mouvement moins sclérosé.

Ce seront donc 59 stagiaires qui officieront cette année dans l'académie : 19 à $\frac{1}{2}$ temps, 40 à temps plein.

Vous et vos représentants :

C'est toujours avec sérieux et insistance que nous suivons les dossiers que vous nous confiez :

- | | | |
|---------|---------------|-------------------------------------|
| - TZR | - Mutations | - Dossiers médicaux |
| - A.T.P | - Hors classe | - Problèmes rencontrés au quotidien |

Nous restons à votre écoute, prêts à vous conseiller comme vous le savez, et n'hésitez pas à nous solliciter.

L'occasion de rappeler que cette année est importante pour nous, vos représentants. En effet, les élections professionnelles auront lieu du 27 novembre au 4 décembre, et votre fidélité permettra, nous le souhaitons, une plus forte représentativité du SE dans les CAPA...

UNSS Le décret

Nombre d'entre vous ont assisté aux réunions de rentrée organisées par les cadres UNSS dans chaque département.

Le syndicat majoritaire a bien sûr fêté le vote du décret, fixant nos obligations de service à 17 + 3, coupant, en quelque sorte notre volonté d'intégrer le corps des certifiés à 16 + 2 et agrégés d'ESP à 12 + 3. La coupure n'est pas définitive puisque ce même syndicat propose, en réaction à notre objectif, le 15 + 3.. Cette formule nous semble utopique en ces temps de disette budgétaire nationale et européenne. Entre nous, s'il arrive à ses fins, nous serons preneurs, bien sûr!! Mais, ne rêvons pas...

Nous nous réjouissons, toutefois de la réintégration de nombreux cadres UNSS dans le giron de l'Education Nationale, et nous nous félicitons du bon démarrage du Fonds National de Solidarité pour les AS en difficulté. Certes, la somme de 50.000 € est désuète par rapport au nombre croissant d'AS en difficulté sur le plan national, mais nous en sommes à l'origine et en sommes fiers.

Vous et votre AS

Si votre AS est en difficulté financière :

- Faites appel, dossier en mains, au Chef d'établissement et au CA. Bien sûr, il faudra argumenter et expliquer le budget de votre AS.

Remplissez le tableau de bord de votre AS, en ligne sur le site. Il est un outil nouveau et sera utile pour toute démarche.. Evidemment, c'est du temps passé, mais le temps deviendra .. argent, peut-être !!

Pour tout cela aussi, bien sûr, nous apporterons nos conseils.

Votre établissement et la réforme de l'école élémentaire

Il s'avère que quelques établissements se sont vu confisquer des installations sportives au profit des élèves des écoles élémentaires. Au-delà du fait que cette réforme se doit d'être appliquée, la discussion a été rendue possible dans la majorité des cas. Faites remonter les problèmes que vous rencontrerez.

Pour tout cela aussi, nous sommes à votre disposition.

Nous vous donnons rendez-vous :

- Sur le site national du SE, à l'oeillet EPS pour les nouveautés et l'actualité syndicale.
- Le jeudi 6 novembre au Collège Marracq de Bayonne où nous organiserons notre réunion académique. Surveillez donc vos boîtes aux lettres postales pour la demande à donner à votre CE avant le 6 octobre..

Nous souhaitons une bonne rentrée à toutes et tous, sous ce soleil chaud de cet été encore indien !!



[Sommaire](#)

Inscription aux concours internes

Note de service n° 2014-069 du 30/05/14

Les inscriptions aux concours internes se dérouleront

**du jeudi 11 septembre 2014, à partir de 12 h,
au mardi 21 octobre 2014, à 17 h.**

Les épreuves écrites auront lieu en janvier et février 2015.

Pour toutes autres informations (dates, modalités d'inscription, conditions d'inscription, description des épreuves, rapports de jurys...) : http://www.education.gouv.fr/cid4607/calendrier-des-concours-session-2013.html#Epreuves_d_admissibilite

[Sommaire](#)

Elections au Conseil d'Administration

Elles se dérouleront le jeudi 9 octobre 2014.

Les listes devront être déposées 10 jours avant le jour de l'élection. Une liste comporte au minimum 2 noms au maximum 7.

Le C.A. est une instance importante puisqu'il débat et vote de la DGH, de laquelle découle les créations/suppressions de postes.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'aide dans la constitution de votre liste.

Lire : <http://www.se-uns.org/spip.php?article7071>

[Sommaire](#)

Septembre, le bon moment pour adhérer !



C'est décidé, j'adhère au SE-Unsa ! Pour être acteur de l'évolution de l'École, pour ne pas subir les transformations et pouvoir faire entendre votre voix, adhérez au SE-Unsa !

Par ailleurs, vous bénéficierez de l'aide et des conseils du SE-Unsa, vous serez défendu(e) et suivi(e) tout au long de votre carrière. **Le SE-Unsa traite prioritairement les dossiers de ses adhérents.**

Je n'hésite plus, j'adhère au SE-Unsa

[Sommaire](#)

Adhérer au SE-UNSA

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !). Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

[>>adhérer au SE-UNSA](#)

Les responsables académiques du SE-UNSA :

Christian BASSET

L.P. Dassault à MERIGNAC
Secrétaire Académique
Elu au CTA

Patrick EUSEPI

Collège Ernest Gabard à JURANCON
Elu à la CAPA

Jean François GARRIC

Lycée des métiers de la Mer à GUJAN
MESTRAS
Responsable Académique EPS
Elu à la CAPA

Catherine AMBEAU

S.E.P. Victor Louis à TALENCE
Responsable Académique Jeunes Enseignants

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Fax : 05 56 31 36 17

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à ac-bordeaux@se-unsa.org